

DÉVELOPPEMENT DE SITES WEB EN HTML 5 / CSS 3

OBJECTIF :	DURÉE : 35 heures
› Maîtriser la programmation en HTML 5 et CSS3 › Utiliser les API en Javascript	PUBLIC : Etudiant(e), Salarié(e), Demandeur d'emploi, Entrepreneur(se), Grand public
	PRÉ-REQUIS : Pratique du HTML
	VALIDATION : Attestation de formation Possibilité de passer la certification : › ENI HTML 5 / CSS 3 - CPF : 236 252

CONTENU DE LA FORMATION

RAPPELS SUR HTML/XHTML ET CSS

- Les bases de la mise en page HTML
- Les bases de la mise en page avec les styles CSS2

LES BASES DU HTML5

HTML5 - Les balises html5

HTML5 : LES NOUVELLES ET AUTRES BALISES HTML5

- HTML5 : La page de base
- HTML5/CSS3 : Construire une page pour tous les navigateurs
- CSS3 : Sélecteurs CSS2 implémentés
- CSS3 : Nouveaux sélecteurs
- Les sélecteurs de contenu générés0
- CSS3 : Les coins arrondis
- CSS3 : Text-Shadow et Box-shadow
- CSS3 : Les couleurs et l'opacité
- CSS3 : Dégradé linéaire
- CSS3 : font-face
- HTML5/CSS3 : Reconstruire notre page Type en HTML5/CSS3
- Le HTML5 et le W3C
- Les Navigateurs web HTML5/CSS3 «ready» et les outils de validation
- Les sites d'aide à la création d'éléments graphiques
- L'encodage des caractères

TRAVAILLER EN HTML5 ET CSS3 AVEC LES NOUVELLES BALISES ET PROPRIÉTÉS

- HTML5 : Insérer des éléments audio
- HTML5 : Insérer des éléments vidéo
- HTML5 : Les nouveaux types pour la balise input
- HTML5 : Les attributs de validation et de saisie de input
- Réaliser un formulaire HTML5-CSS3
- CSS3 : Les Backgrounds
- Les colonnes
- La propriété Text Overflow
- Les transformations
- Les transitions
- Les Animations
- Les Queries

APPLICATION

Exercices pratiques autour de la création d'un site web

PLANNING :	TARIFS
› Du 17.02 au 21.02.2020 › Du 06.05 au 13.05.2020	› Autofinancement : adhésion* + 262.50€ › Prise en charge par un organisme (AGEFIPH, entreprise ...) et / ou CPF : 525€ › Formation en individuel : 1050 €
› Du 10.08 au 14.08.2020 › Du 28.09 au 02.10.2020 › Du 02.12 au 08.12.2020	

* Adhésion annuelle : Acquittable une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.